

SYNTHÈSE DES RAPPORTS DÉCHETS 2022

Avant même l'émergence des EPCI à fiscalité propre, les communes aujourd'hui membres de la CA Val Parisis, comme de nombreuses autres, ont transféré leurs compétences collecte et traitement des déchets ménagers, par souci d'efficacité et de cohérence, à 3 syndicats auxquels elles ont adhéré avant que la CA Val Parisis, ne se substitue à elles. La CA Val Parisis désigne désormais, et depuis plus de 10 ans, ses représentants au-sein des instances de ces trois syndicats qui sont : Azur, Emeraude et Tri-Action.

Pour éclairer les membres du Conseil communautaire sur les rapports des trois syndicats annexés au présent rapport, la présente note de synthèse est organisée en trois parties :

- en première partie des tableaux mettent en évidence les principales données d'activité ;
- en deuxième partie, présentation des éléments financiers ;
- en troisième partie, la synthèse est complétée par des informations autour des actions de prévention conduites par les 3 syndicats.

1. Données quantitatives d'activité syndicats

1.1. Déchets collectés hors déchetteries

Les données contenues dans les tableaux suivants sont calculées à l'échelle des communes de la CAVP.

Tri-action	Tonnage	kg/par habitant	évolution 2021/22	coûts / tonne	Moyenne régionale : kg/ habitant
Ordures ménagères résiduelles	25827	251	-8,00 %	94,26	285
Papier/emballages	5315	52	11,52 %	273	36
Verre	2465	24	-2,18 %	134	20
Encombrants	1204	12	-57,68 %	154	27
Déchets végétaux	4024	39	-27,48 %	127	20
TOTAL	38835	377	-11,54 %		

Emeraude	Tonnage	kg/habitant	évolution 2021/22	Moyenne régionale :kg/habitant
Ordures ménagères résiduelles	33046	223	-4,48 %	285
Papier/emballages	6811	46	-8,97 %	36
Verre	3074	21	-5,67 %	20
Encombrants	4014	27	-10,29 %	27
Déchets végétaux**	4100	28	-21,64 %	20
TOTAL	51045	344	-7,81 %	

Azur	Tonnage	kg/habitant	évolution 2021/22	coûts / tonne	Moyenne régionale:kg/habitant
Ordures ménagères résiduelles	7984	266	-2,54 %	99,26	285
Papier/emballages	1376	46	-1,08 %	225,77	36
Verre	664	22	6,58 %	14,51	20
Encombrants	733	24	-14,67 %	66,55	27
Déchets végétaux**	1463	49	-25,51 %	47,48	20
TOTAL	12220	407	-6,21 %		

1.2. Déchetteries

SYNTHÈSE DES RAPPORTS DÉCHETS 2022

Les données contenues dans ce tableau comprennent l'ensemble des périmètres des syndicats.

Site	Bessancourt - Tri-action	Le Plessis-Bouchard - Emeraude	Argenteuil - Azur
Tonnages	12540	12050	15861
Nombre d'entrées	84277	81694	68818

1.3. Traitement des déchets collectés

Les données sont indiquées tout le territoire couvert par chaque syndicat et incluent les déchets collectés en porte-à-porte, en point d'apport volontaire et en déchetterie ainsi que les apports des services techniques des communes. Les données d'Azur ont fait l'objet d'un retraitement pour inclure l'ensemble des modes d'apports et correspondre aux catégories des deux autres syndicats.

	Tri-action		Emeraude		Azur	
	Tonnages	%	Tonnages	%	Tonnages	%
Recyclage/ valorisation matière	11812	19,33 %	44701	37,60 %	8012,2	8,50 %
Valorisation énergétique	34119	55,83 %	49386	41,50 %	73099,8	77,53 %
Valorisation organique	7638	12,50 %	11603	9,80 %	5460	5,79 %
Enfouisse- ment	7543	12,34 %	11263	9,50 %	7713	8,18 %
Eco- organismes			1878	1,60 %		
TOTAL	61112	100,00 %	118831	100,00 %	94285	100,00 %

2. Éléments financiers des syndicats

Budget global pour tout le territoire couvert par les 3 syndicats (hors précisions pour la TEOM et la RS)

Budget des syndicats	Tri-action	Emeraude	Azur
Dépenses			
Dépenses de fonctionnement	15 062 673 €	33 667 634 €	22 733 956 €
Dépenses d'investissement	1 340 620 €	3 301 771 €	4 011 030 €
Dépenses / habitant	136 €	132 €	154 €
Recettes			
Recettes fonctionnement	16 356 351 €	34 965 530 €	27 763 289 €
<i>part de la TEOM (toutes communes)</i>	<i>77,96 %</i>	<i>86,50 %</i>	<i>38,52 %</i>
<i>Dont TEOM (part CAVP uniquement)</i>	<i>10 924 175 €</i>	<i>15 726 206 €</i>	<i>2 590 593 €</i>
<i>Evolution TEOM 2021/22</i>	<i>6,00 %</i>	<i>7,00 %</i>	<i>18,00 %</i>
<i>Dont redevance spéciale (part CAVP uniquement)</i>	<i>293 097 €</i>	<i>616 315 €</i>	<i>89 791 €</i>
Recettes investissement	1 348 025 €	2 907 893 €	1 849 463 €

3. Actions en faveur de la prévention des déchets

3.1. Syndicat Tri-action

Le syndicat Tri-Action a mis en place une page web dédiée à la prévention : le blog des 3R.

La 7^e édition des 3R à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets s'est tenue le 26 novembre 2022. L'événement a rassemblé 200 habitants.

Il a conduit des actions de sensibilisation au tri et la réduction des déchets selon les dispositifs suivants :

- porte-à-porte dans les ensembles d'habitat collectif pour la diffusion des consignes de tri dans les nouvelles résidences (735 logements concernés) ou pour des campagnes d'information et de rappel des consignes (2532 logements).
- interventions en milieu scolaires : 46 séances et 1099 élèves concernés. La plupart des interventions se sont tenues en visio.
- divers ateliers animés par les conseillers tri, pour former les éco-délégués, à l'occasion d'événements des communes ou lors de la tenue des déchetteries mobiles : 1440 personnes ont été sensibilisées.
- des ateliers sur le compostage animés par les 2 maîtres composteurs du syndicat : 335 participants et distribution de composteurs gratuitement aux habitants qui en font la demande.

Tri-Action déploie également des partenariats pour la collecte des textiles avec Le Relais et Tisseco sur 42 points d'apport volontaire qui ont permis de collecter 304 tonnes.

3.2. Syndicat Emeraude

Le syndicat Emeraude a adopté un PLPDMA qui fixe un objectif de réduction de 7 % de la production de déchets en 2025 par rapport à 2018.

En 2022, le syndicat a conduit des actions dans de nombreux domaines :

- partenariat avec Emmaüs : 6 journées de présence à la déchetterie pour récupérer les objets réutilisables des habitants
- partenariat avec Vélo-services : collecte de vélos à la déchetterie, qui sont remis à Vélo services pour réparation et revente. 100 vélos ont été collectés en 2022
- récupération des textiles grâce à 106 bornes d'apport volontaires qui ont permis de collecter 679 tonnes, en partenariat avec Le Relais et Ecotextile
- organisation de ressourceries éphémères à Montigny-lès-Cormeilles, Franconville et Sannois
- Organisation du premier salon de la réparation du Val d'Oise, en partenariat avec le Conseil départemental et la Chambre des métiers et de l'artisanat
- Défi familles zéro déchet et des prêts de kits de couches lavables
- Accompagnement des commerçants du marché d'Ermont pour la réduction des déchets du marché
- Accompagnement au compostage à travers la vente à prix réduit de composteurs et lombricomposteurs, la mise en place de compostage dans les écoles et l'accompagnement des résidences d'habitat collectif volontaires.

3.3. Syndicat Azur

Le syndicat Azur a adopté un PLPDMA en 2018 pour une durée de 6 ans.

Les actions du syndicat sont réparties en 5 axes :

- exemplarité du syndicat : suppression des bonbonnes d'eau et ateliers à destination des agents du syndicat
- lutte contre le gaspillage alimentaire avec des ateliers de sensibilisation des classes notamment à Cormeilles-en-Parisis et la réalisation d'une opération « disco-soupe »

SYNTHÈSE DES RAPPORTS DÉCHETS 2022

- éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets : vente à tarif réduit de composteurs et lombricomposteurs, ateliers de compostage ouverts aux habitants, soutien aux associations et bailleurs pour des compostages de pied d'immeuble ou de quartier, soutien aux établissements scolaires
- Promouvoir le réemploi et la réutilisation : partenariat avec 6 associations qui récupèrent, réparent et revendent les objets déposés à la cabane du don au sein de la déchetterie et étude pour installer une ressourcerie
- mettre en place des action emblématiques pour encourager la consommation responsable : 10 nouvelles familles engagées dans le défi Famille zéro déchet et réalisation d'animations en milieu scolaire.

Au total, les animations de sensibilisation menées par Azur ont touché 3600 élèves de Corneilles-en-Parisis et de La Frette-sur-Seine, ainsi que près de 1600 habitants de tout le territoire d'Azur.